



BULLETIN MUNICIPAL d'Avril 2017

EDITO du Maire

Le printemps arrive à grands pas et avec lui l'ouverture du site des Tours de Merle, le site référent du territoire. Flyer joint.

2017 c'est le changement d'intercommunalité « LOI NOTRE », avec elle 30 communes se sont unies. Le nouveau conseil communautaire XAINTRIE VAL'DORDOGNE a été installé le 06 janvier 2017. Je porterai seule la représentation de notre Commune au sein de l'assemblée composée de 48 délégués comme le veut la règle. Les anciennes structures (SICRA, les Communautés de communes du Pays d'Argentat, du Canton de Saint Privat et du Canton de Mercoeur n'existent plus en tant que telles).

IMPORTANT

Il ne sera plus possible aux collectivités de participer (70% pour Saint Geniez O Merle) à la facture des ordures ménagères. Ce qui va entraîner des modifications des impôts acquittés. Impact quasiment nul..

Un point précis sera fait dans le prochain bulletin, une fois que toutes les réunions CLECT (commissions locale d'évaluation des charges transférées) nous aurons apportées toutes les informations nécessaires. Exercice périlleux cette année pour l'élaboration du budget, l'état n'a toujours pas communiqué le montant de ses dotations et les montants réels des compétences transférées à la nouvelle Intercommunalité ne sont pas définies..

2017 sera l'année de mi mandat pour notre équipe, l'heure des bilans, des réajustements de notre calendrier (perturbé par tous ces changements), de notre programme.

2017 c'est l'année des élections présidentielles et législatives en espérant que le prochain gouvernement reconnaîtra les collectivités territoriales comme un véritable partenaire et garantira l'arrêt de la baisse des dotations sur la durée de la mandature. On ne réussira pas la France sans les communes.

Penser à accomplir votre devoir en votre âme et conscience. VOTER est un privilège offert par les pays où la démocratie peut s'exprimer. Ce n'est pas le cas dans de nombreux pays du monde.

2017 c'est le chantier pour la fibre optique qui va s'engager.

Bien cordialement

Corinne BOUSSU

ON VOUS DIT TOUT :

- Cérémonie du 08 Mai 1945 : A NE PAS MANQUER !!!

Lundi 08 Mai 2017 , rendez vous à 11 heures au mémorial de l'usine hydro-électrique de Saint – Geniez - ô - Merle. Un hommage sera rendu en mémoire de ces hommes qui ont travaillé sur les chantiers de Saint -Geniez ô Merle et qui ont donné de leur vie pour la libération de la France.

Les élus de St Geniez –ô- Merle et de St Cirgues- la -Loutre , Monsieur Aubignac qui a fait un magnifique ouvrage retraçant la vie de chacun, Monsieur Marlinge Président du comité FNACA de Saint Privat, un représentant de l'Enedis, la chorale de Soursac accompagneront cette cérémonie.



- Enfouissement des lignes

En raison des travaux d'enfouissement des réseaux d'électrification et de télécommunication la circulation des véhicules est alternée sur la RD 111 à Soult entre le foyer rural et le lotissement du Puy La Fourche. La circulation est régulée par des feux tricolores, et ceci jusqu'à la fin du mois d'avril.



- Compte Rendu aménagement de Chassagne

La commune a réalisé en 2016 un aménagement provisoire dans le village de Chassagne, consistant à un rétrécissement de la chaussée sur deux secteurs du village pour réduire la vitesse des usagers de la route. C'est suite à une étude qui avait été réalisée durant l'été 2015 ou il avait été constaté que la vitesse des usagers de la route dépasse les 30km/h réglementaires.

Cet aménagement a permis de réduire la vitesse des usagers puisque dans le sens 1 (en direction de St Geniez ô Merle) la vitesse a été réduite de 3km/h (43km/h contre 40km/h) et dans le sens 2 (en direction d'Argentat) la vitesse a été réduite de 5km/h (49km/h contre 44km/h). Cependant malgré cet aménagement la vitesse constatée reste au-dessus de la vitesse réglementaire.

Concernant les excès de vitesse ils sont en baisse de 9% dans le sens 1 et de 10% dans le sens 2, donc une baisse limitée.

Au sujet du trafic, la circulation est de 106 véhicules par jour dans le sens 1 et 101 véhicules par jour dans le sens 2.

En conclusion , le rétrécissement de la chaussée dans le village n'a pas apporté d'amélioration notable pour la sécurité des habitants.

Une signalétique appropriée sera installée par la commune.

Loïc CEAX
DDT

- **Naissance de la Communauté de Communes Xaintrie Val 'Dordogne**

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de commune Xaintrie Val'Dordogne a vu le jour. Avec elle , trente communes se sont unies. Nouvelles Com Com, nouveau territoire qui s'étend des portes du Cantal jusqu'aux limites de Tulle – Agglo et du midi Corrèzien, et une nouvelle équipe : **Hubert Arrestier** président et neuf vices –présidents : **Jean-Pierre Lasserre** délégué aux finances, **Josiane Piémontési** déléguée aux ressources humaines, **Corinne Boussu** déléguée au tourisme, **Jean-Claude Leygnac** délégué au développement économique, **Jacques Joulie** délégué à l'aménagement du territoire, **Denis Tronche** délégué à la cohésion sociale, **Joël Beynel** délégué à l'environnement, **Jean-Michel Teulière** délégué à la communication et au numérique et **Jean-Basile Sallard** délégué à la culture.



Les anciennes structures (SICRA, les communautés de communes du Pays d'Argentat, du canton de St Privat et du canton de Mercoeur) n'existent plus en tant que telles. Toutes les compétences ont été reprises par la communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne. Cette dernière a désormais vocation à gérer, l'enfance et la jeunesse, le développement économique, l'autonomie et la solidarité, les déchets , l'urbanisme....

La commission locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour objectif de procéder à l'évaluation du montant des charges et recettes transférées à la nouvelle intercommunalité Xaintrie Val' Dordogne. Il y a donc une évaluation à mener pour les dépenses liées à l'équipement et les dépenses de fonctionnement non liées à un équipement , les délégués CLECT sont Corinne Boussu (titulaire) et Aurélie Mouret (suppléant).

Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne
avenue du 08 Mai 1945
BP 51 19400 Argentat
Tèl : 05.55.91.01.75
www.xaintrie-val-dordogne.fr

- La saison de chasse 2016/2017

La saison de chasse 2016/2017 est terminée voici une photo de chaque équipe.

Société St Geniez

Président : Léopold ROUZEYROL



Société Les Tours de Merle

Président : Jean Claude SIRIEIX



Société La Glane

Président : Mathieu Alrivie

En association avec St Cirgues : président Jean BOUSSAC



- **Repas des aînés**

Dimanche 05 Mars a eu lieu le traditionnel repas des aînés à la Vieille Auberge, animé par l'ensemble musical Ceyrat- Pages . Une quarantaine de personne se sont retrouvées autour d'un délicieux repas concocté par Marie- France Jurbert et Jean- Paul Morlé. Fête des grands mère oblige, chaque participante est repartie avec une rose.



- **Commémoration du 19 mars**

En date du 19 mars nous avons participé, en présence de la commune de St Cirgues La Loutre à la journée de la commémoration du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie



- **Les Tours de Merle** (dépliant joint)

Un site valorisé depuis la route

Cette année la Mairie a non seulement entretenu les points de vue existants sur merle mais a ouvert **un tout nouveau point de vue sur les Tours de Merle depuis la Grange Murand**. Ce lieu sera un lieu de pique nique exceptionnel... de part sa position !

Des travaux nécessaires

Pendant cet automne et cet hiver, de mauvaises surprises quant à la préservation du site se sont multipliées à Merle. Grace à un très bon chiffre d'affaire 2016, des financements du département et du fonds de concours de la communauté de communes, et, de la DRAC sur la partie Monument Historique, la Mairie s'est engagée dans des travaux de reprise et de sécurisation.

La Mairie a effectué des travaux de remise aux normes électriques dans le village d'accueil de Merle et des reprises de garde-corps de sécurité sur les chemins, de nettoyage de toiture et d'entretien. Un pan de la toiture de la boutique a été remis en bardeaux, car en très mauvais état. Le mur de soutènement de la cour entre la billetterie et la Maison Madège est repris intégralement suite à éboulement et des travaux de sécurisation préventifs sont menés sur la Maison Madège. Sur la partie Monument Historique, au niveau du Fort Saint Bauzille, des travaux de reprise d'un mur éboulé vont être effectués. Une poursuite de la dévégétalisation a été effectuée au nord du rocher ainsi qu'un deuxième passage sur les parties dévégétalisées en 2015 et le lierre au niveau du pied de l'ancien pont à péage de Merle a été retiré.

Pour les travaux d'envergure et à risques (Monument Historiques et Mur de soutènement dans le village d'accueil) la mairie s'est tournée vers des entreprises "habilitées par la DRAC" mais pour l'ensemble des autres travaux la Mairie fait intervenir uniquement des entreprises locales.

Des Animations naturellement médiévales

Cette année, Les Tours de Merle proposent encore plus d'animations, sur les deux thèmes emblématiques : La Nature et le Médiéval.

Les activités au programme du mois d'avril sont une belle occasion de redécouvrir autrement Les Tours de Merle. Au programme, le vendredi 21 avril à 15h, la **Balade Nature « Merle et ses oiseaux »** avec l'éco-interprète Jean-Michel Teulière, le dimanche 23 avril de 14h à 18h, une **Nouveauté** : « **Après-midi - Maniez l'Épée** » avec le cercle Arts Martiaux Médiévaux pour s'initier au combat à l'épée, le mardi 25 avril à 15h et à 16h, la « **Lecture de contes médiévaux** » au pied de la tour Noailles et le vendredi 28 avril à 15h, la **Balade Nature « Les Lichens de Merle »** avec le conservatoire des Espaces Naturels ; en effet des lichens très rares se trouvent à Merle et attestent d'une qualité de l'air exceptionnelle, avec un des meilleurs indices de continuité écologique recensé en Limousin !!!

De plus, **tous les mercredis d'avril**, il est possible pour les visiteurs de s'initier au **Tir à l'arc**, en famille ou entres amis, de 15h à 17h. **Nouveauté** : **les Jeudis d'avril à 15h, Visites ludiques** de Merle, la nouvelle guide de Merle, propose aux participants de se mettre dans la peau d'un réalisateur de cinéma et de découvrir "ce qu'on ne voit pas à première vue", un moment où chacun change de lunettes...!

Au cours de l'été, les visiteurs ne seront pas en reste avec quinze dates de **Journées Médiévales avec les Faydits d'Oc et des fauconniers et repas médiévaux les jeudis avec la Ferme Bio des Bois de Merle, deux Nuits de la Chauve-souris, des ateliers manuels autour des blasons, de l'orpaillage, des visites ludiques de l'initiation aux Tir à l'Arc et bien d'autres activités...** Des Journées du patrimoine en commun avec les Tours de Carbonnières et le passage du X-Trail, le week-end suivant, et, des animations tout aussi diverses aux vacances de toussaint.

Cette année, **la journée des écrivains prendra la forme d'une veillée : le samedi 17 juin à 18h - en entrée libre.** Les écrivains locaux liront des textes en référence à Merle ou au médiéval, avec des intermèdes musicaux **Cette veillée - évènement** se déroulera au chant de la rivière au bord de la Maronne ! Un moment d'échanges avec les écrivains au pied de ce lieu porteurs d'histoires !

Un remerciement tout particulier aux bénévoles qui contribuent à enrichir largement le programme d'animation. Une autre partie des animations sont rémunérées et contribuent largement à l'augmentation du nombre de visiteurs (+23% en 2016 par rapport à l'année 2014).

En terme de communication le site web des Tours de Merle est dorénavant déployé en anglais et en néerlandais, en juin un nouveau guide de visite libre, travaillé avec une association d'Archéologie Eveha va sortir... un grand bien pour le site car le guide existant était obsolète et l'état des connaissances de l'histoire de Merle n'était pas relaté !

Une équipe étoffée

Depuis le 1^{er} janvier, l'équipe gestion, communication, animation, boutique... jusque là constituée de Marie-Lyne Lacoste et de saisonnier, avec le soutien à temps partiel de Nathalie Duriez de Corrèze Tourisme depuis 2 ans, s'est étoffée d'une médiatrice du patrimoine : Barbara Vermette Gentilhomme. Sa mission première a été de refonder la visite guidée des Tours de Merle, en prenant en compte l'état de nos connaissances actuelles et de l'Histoire de ce catrum. Elle va proposer une offre étoffée pour attirer mieux encore le public scolaire. Elle a mis en place une visite ludique, elle assure des communications auprès des hébergeurs et de la presse... Par ailleurs, elle supervisera l'équipe de saisonniers et, dès le mois de mai 2 stagiaires guide-conférenciers (actuellement en licence pro). Vous pouvez rencontrer Barbara sur site en tenue de billetterie et de boutique, ou au service tourisme de la Mairie.

Depuis le 18 janvier le contrat aidé à 70% (CAE) de Fabien Mielvaque a été renouvelé pour une période de un an. Sa présence sur site contribue largement à un entretien continu et qualité.

Nathalie Duriez
Chef de projet Tours de Merle - Corrèze Tourisme



Les Tours de Merle : photos du nouveau point de vu

DIVERSES INFORMATIONS :



- **Fédération Départementale Familles Rurales de la Corrèze**
(voir document joint)

L'isolement de personnes âgées, dû à l'éloignement, la solitude, ou à une situation de détresse, est bien présente sur notre territoire.

Si vous êtes intéressés pour devenir bénévole, un réseau de solidarité : le réseau voisinier va être mis en place.

Voisiner c'est rendre visite à des personnes isolées pour passer un moment de convivialité.

Une réunion aura lieu le **vendredi 12 mai à 10h30 à la salle des associations de St Privat**

Pour plus de renseignements : Fédération Départementale Familles Rurales de La Corrèze

44 rue de la Barrière 19000 Tulle

05.55.26.86.49

- **Nouvelles procédures pour la délivrance des cartes d'identités (CNI)**



A la suite de la mise en œuvre du Plan Préfectures Nouvelles Génération (PPNG) et de la généralisation du recours aux télé-procédures, les modalités de délivrance des titres réglementaires vont être profondément réformés. En particulier s'agissant des CNI.

Désormais pour les CNI la prise d'empreintes s'effectuera par le biais de capteurs électroniques et non plus sur un support papier. Elle sera obligatoire à compter de l'âge de 12 ans. Aussi l'enregistrement des demandes de CNI ne sera réalisé que par les communes équipées actuellement de dispositif de recueil.

Le département de la Corrèze compte actuellement 15 dispositifs répartis sur 10 communes suivantes :

Ussel, Egletons, Tulle, Uzerche, Argentat, Treignac, Brive, Beaulieu, Objat, Malemort.

L'utilisateur pourra comme pour les passeports effectuer sa demande dans n'importe quelle commune équipée d'un tel dispositif.

Les communes non équipées d'un DR ne pourront plus enregistrer les demandes de cartes d'identité à la date du nouveau dispositif à savoir à la mi-mars 2017.

Les mairies demeurent encore compétentes pour la remise des CNI dont la demande aura été déposée avant la mise en place de la dématérialisation.

Une période d'accueil de public de 5 mois, à compter de la date de bascule, est recommandée.

Pour de plus amples renseignements : Préfecture Direction de la réglementation et des libertés publiques :
05.55.20.55.46

- **Bourses aux plants et aux graines** (doc joint)

Samedi 15 avril 2017 à partir de 14h dans la cour de la mairie de St Cirques la Loutre aura lieu une bourse aux plants et aux graines . Venez troquer vos graines , plants, revues de jardinage.... « **On ne vend rien, on n'achète pas . Tout s'échange ou tout se donne** »

- **Heure d'ouverture Office du Tourisme de St Privat et d'Argentat**

Saint-Privat

Du 03 juillet au 31 août

Lundi au vendredi : 10h-12h30 / 14h-18h

Samedi 13 mai 10h-12h30 / 14h-18h

Argentat :

Du 1^{er} avril au 08 juillet

Lundi - samedi : 10h-12h30 / 14h-18h

Jours fériés (et dimanche veille de fériés)

Du 10 juillet au 27 août :

Lundi-samedi : 9h30- 13h / 14h-18h30

Dimanche et jours fériés : 10h-13h

Du 28 août au 04 novembre

Lundi-samedi 10h-12h30 / 14h-18h

Jours fériés (et dimanche veille de fériés)



- **Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne**

Le Syndicat Mixte Vallée de la Dordogne Corrèzienne a évolué en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vallée de la Dordogne Corrèzienne (PETR) en mars dernier. Il couvre le territoire des deux nouvelles Communautés de communes membres, Xaintrie Val' Dordogne et Midi Corrèzien.

Il est un outil de coopération et de développement local qui élabore le projet de territoire. Depuis 2014, la stratégie territoriale vise à « construire un territoire durable et attractif s'appuyant sur un développement économique, résidentiel et touristique ».

Dans le cadre de ces missions, le PETR assure la promotion du tourisme via l'Office de tourisme Vallée de la Dordogne et collecte la taxe de séjour.

Le PETR dans son rôle de coordination, contractualise avec le Département, la Région et l'Etat afin de financer des projets locaux. Il participe également via le Groupe d'Action Locale au programme européen LEADER. Cette mission de coordination et d'animation du territoire permet de favoriser les mutualisations, les échanges d'expériences entre les différentes collectivités locales.

Fonctionnement du PETR :

Il est administré par le comité syndical (15 délégués communautaires pour chacune des Communautés de communes). Il s'appuie sur un conseil de développement réunissant les représentants économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire et sur la conférence des 65 maires.

Contact : PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne Rue Emile Monbrial 19120 Beaulieu-sur-Dordogne 05 55 84 01 69
– syndicat.vdc@orange.fr



- **Sorties de mai et animations proposées par le CIAS Xaintrie Val' Dordogne** (doc joint)

Tous les mercredis du mois « Lecture aux enfants »
Ateliers créatifs
Ateliers cuisine
Sortie dans le Cantal

- **Encombrants**

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu **les mercredi 26 avril 2016 et jeudi 27 avril 2017**. Les agents des services techniques passeront chez vous. Pensez à contacter la mairie **au plus tard le lundi 24 avril 2016**

Rappel (doc joint)

Ramassage des ordures ménagères tous les vendredis
Ramassage du tri tous les 15 jours le mardi

De plus, la mairie de St Geniez o Merle met à votre disposition un collecteur de bouchons et de piles.

- **Fête de l'élevage le 13 août 2016 à St Geniez ô Merle : Remerciements**

La commune de St Geniez ô Merle, le Syndicat Salers Corrèze, les jeunes agriculteurs et le comice cantonal ont convié les bénévoles qui avaient contribué au succès de la manifestation l'Elevage en Fête du 13 août 2016 à St Geniez ô Merle ; pour les remercier de leur participation.

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvés le samedi 21 janvier au foyer rural de Soult pour déguster la galette.

Une rétrospective d'une trentaine de minutes a été projetée retraçant les moments forts de cette journée. Un grand merci à Michel et Isabelle Boyer pour ce remarquable travail. Et une nouvelle fois merci à Jérôme Ducros d'Argentat pour le prêt du vidéo projecteur.

Le DVD des photos est disponible en mairie.



- **Elections Présidentielles et législatives**

Les élections présidentielles auront lieu dimanche 23 avril et dimanche 07 mai 2017, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h au foyer rural

Les élections législatives auront lieu dimanche 11 juin et dimanche 18 juin, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h au foyer rural.

- **Sécurité routière en Corrèze**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

En janvier 2017 il y a eu 20 accidents corporels ayant fait 1 tué et 24 blessés dont 14 hospitalisés .

Le bilan provisoire de l'année 2016 fait état de 186 accidents corporel (- 14% / 2015), 12 tués (-10% /2015) et 240 blessés (-16%/2015)

La sécurité routière dépend de tous !! Pensez à :

- Respectons les limitations de vitesse
- Boire ou conduire il faut choisir

Rappel : Depuis le 22 mars 2017 le port du casque à vélo est obligatoire pour tous les enfants de moins de 12 ans.



- **Services Plus**



De manière ponctuelle ou de façon régulière pour vous soulager dans certaines tâches préparatoires, **SERVICES PLUS** à Argentat peut vous aider à répondre à vos questions.

Entretien du logement, entretien et repassage du linge, entretien espaces verts, petit bricolage...En tant qu'employeur Services plus met à votre disposition les compétences de ses salariés.

**Contact : Service Plus Rue Joseph Vachal 19400 Argentat
05.55.28.17.66 e-mail : services.plus@yahoo.fr**

- **Rappel :**

Numéro d'urgence de la mairie : [07.87.42.39.81](tel:07.87.42.39.81)

Nouvelle adresse internet du site de la mairie : www.mairie-stgeniezomerle.com
Les comptes - rendu des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune.

Nouvelle adresse internet du site des tours de Merle : www.toursdemerle.fr

Nouveau mail des tours de Merle : contact@toursdemerle.fr

- **Etat Civil**

Naissance :

C'est avec beaucoup de joie que nous avons appris la naissance de Milo le 06 février à Villiers sur Morin , au foyer Laura Boussu et Romain Trossat. Félicitations aux parents et grands-parents M et Mme Boussu.

Décès :

Monsieur COMBALLIER Raymond à Brive à l'âge de 89 ans

Madame Maury née Rouzeyrol à Dommartin les Touls en Meurthe et Moselle, le 15 février à l'âge de 101 ans

Madame Patricia Baussen veuve Maury le 12 mars 2017 à Ussel

AGENDA :

15 avril à 10h	Chasse aux oeufs
18 avril au 01 mai	Vacances de Pâques
26 et 27 avril	Ramassage des encombrants
23 avril	1 ^{er} tour des élections présidentielles
01 Mai	Fête du travail
07 Mai	2 ^{ème} tour des élections présidentielles
08 Mai à 11h	Commémoration Armistice de la seconde guerre mondiale.
13-14mai	Foire de Printemps à St Privat
11 juin	1 ^{er} tour élections législatives
18 juin	2 ^{ème} tour élections législatives
Courant juin	Passage de l'épareuse

« Il n'est jamais avril si le coucou ne l'a dit »

« En mai fais ce qu'il te plaît »

« Si juin fait la quantité , Septembre fait la qualité »



Directeur de la publication : Corinne BOUSSU

Comité de rédaction : Maxime BOYER-Odette GUBERT-François JAUFFRET-Aurélie MOURET-Véronique PURAYMOND-Marie Lyne LACOSTE

